

*Initiatives ministérielles*

Ce transfert de 8 milliards de dollars est une subvention non conditionnelle, comme je l'ai dit, qui vise à assurer des services de qualité aux Canadiens, où qu'ils vivent, et elle est approximativement du même montant que celle que reçoivent d'autres provinces imposées dans la même mesure. Les provinces la reçoivent selon leur richesse. Si la situation financière d'une province est inférieure à une certaine norme reconnue, cette province reçoit la subvention.

Un plafond est établi en fonction du produit intérieur brut, afin d'empêcher les coûts de trop grimper, mais il y a aussi un seuil afin que dans l'éventualité de réductions, les provinces ne perdent pas des revenus au point de ne plus pouvoir fonctionner. Ce sont là des caractéristiques positives qui existaient avant et qui sont maintenues.

Comme je l'ai dit, la péréquation a pour objet d'assurer à toutes les régions des services de même qualité ou, si l'on préfère, un même niveau de vie, pour une imposition comparable. Cependant, en dépit de l'augmentation de cette subvention non conditionnelle, le niveau de vie continue de différer largement entre les provinces, d'une part, et entre les provinces et les territoires, d'autre part. Le degré d'imposition varie aussi considérablement. Bien qu'il s'agisse d'un programme important. . .

[Français]

Même s'il s'agit d'un programme clé, d'une pierre angulaire, si vous voulez, comme l'a dit ma collègue tout à l'heure, c'est quand même insuffisant pour s'assurer que la qualité des services que l'on devrait tous recevoir en tant que Canadiens soient les mêmes, et ce à travers le Canada.

[Traduction]

Si quelqu'un en doute, il n'a qu'à comparer la qualité du logement dans les différentes provinces et le nombre d'unités unifamiliales et de logements d'autres types; il n'a qu'à comparer la disponibilité de services comme les soins de santé, l'éducation, les services d'ambulance, de pompiers, et ainsi de suite. Nous pourrions aussi tenir compte des banques d'aliments qu'il y a dans le pays. Leur nombre varie considérablement d'une région à l'autre, ce qui me porte à croire que le niveau de vie et le nombre de chômeurs varient encore beaucoup aussi. Bien que cette mesure contribuera grandement à permettre. . .

[Français]

— un meilleur équilibre, si vous voulez, au point de vue de la qualité de vie qu'ont les Canadiens, on a encore du chemin à faire. Mais j'applaudis quand même à ces changements positifs, et j'espère que le gouvernement conti-

nuera à étudier, à savoir comment il pourrait améliorer davantage cette possibilité.

J'aimerais parler brièvement des transferts pour la santé et l'éducation. Parce que si on regarde le transfert pour santé et éducation que je viens de mentionner, c'est quand même le plus gros montant de tous les transferts. Comme je l'ai indiqué, on parle de 20 milliards environ. Si ma mémoire m'est fidèle, 12 milliards de dollars sont des transferts de points de taxes, si je peux le dire ainsi, c'est-à-dire que l'on a permis aux provinces d'augmenter leurs taxes. Le fédéral s'est retiré de certains domaines afin de permettre aux provinces d'en faire ainsi, mais il y a quand même 8 milliards qui, étant comptant, sont très importants.

• (1210)

Il faut se souvenir que depuis que le gouvernement est au pouvoir, soit depuis 1984, les mesures qui ont été prises vis-à-vis la formule de transferts dans le domaine de la santé et de l'éducation, formule qu'ils ont changée, entre 1986 et 1995, par exemple, il y aura quand même environ 30 milliards de moins de transférés. Cela veut dire qu'il y aura environ 20 milliards de moins pour la santé, 10 milliards de moins pour l'éducation, surtout au niveau postsecondaire.

En même temps, même avec ces coupures assez draconiennes, le déficit est quand même très élevé, plus ou moins où il était. La dette a plus que doublé. Je sais que les anciens gouvernements ont une certaine responsabilité, mais je crois qu'il est injuste de dire que c'est simplement la responsabilité des anciens gouvernements. Ce que je déplore beaucoup, ce sont par exemple les tarifs des collèges et des universités qui ont grimpé, qui ont monté, qui sont vraiment très élevés, ce qui empêchera d'ici peu, si cela ne l'a pas déjà fait, des étudiants et des étudiantes à poursuivre des études au niveau postsecondaire.

Pour la dette des étudiants, il y a une croissance assez extraordinaire et cela empêchera, si cela n'a pas déjà été fait, les étudiants à poursuivre leurs études. Cela me peine, me trouble énormément. Il faut se rendre compte qu'il n'y a pas seulement eu ces coupures, il y a eu aussi l'imposition de la TPS sur les livres et d'autre matériel d'apprentissage. Vous n'êtes pas sans savoir—je l'ai soulevé à la Chambre à plusieurs reprises—qu'il y a eu la taxe de 3 p. 100 sur les prêts aux étudiants, les étudiants qui avaient besoin d'emprunter pour poursuivre leurs études. Le gouvernement a indiqué qu'il voulait enlever cette taxe et j'espère que cela sera fait d'ici peu, mais il ne faut pas oublier non plus que le gouvernement a ajouté six mois d'intérêt aux frais des étudiants.